

L'Auvergne

UNE TERRE DE VINS BIOLOGIQUES

En plein cœur du pays bourbonnais, les terres de Saint-Pourçain-sur-Sioule et ses environs abritent les domaines viticoles. Le vignoble de Terre de ROA, Raisins Organics Attitude, situé à Monétay-sur-Allier, s'est converti en Agriculture Biologique depuis 2006.



Loren, Luc et Claudine Tisserand, famille de vigneron, fondateurs du domaine de Terres de ROA.

Sortant à peine de la taille hivernale des vignes, Loren Tisserand, salariée de Terres de ROA mais aussi fille des fondateurs du domaine, Luc et Claudine, se prête volontiers au jeu des questions.

C'est une bataille quotidienne que livrent ces vigneron pour produire un vin de qualité. Afin que le produit final respecte les cahiers des charges, différents selon le mode d'exploitation de la vigne, il faut s'adapter au rythme des saisons et des productions. Loin des effets de mode, le domaine viticole s'est installé en agriculture biologique pour les « fortes convictions écologiques » de la famille, indique Loren Tisserand. « C'était

comme une évidence, on ne s'est jamais posé la question de le faire autrement ». Sans conviction et sans amour de la terre, les vigneron en sont persuadés, « il ne peut y avoir de changement dans la production ». Cela demande autant de volonté que de concessions.

Le respect de la terre avant tout

Pour travailler la nature, il faut d'abord la comprendre. Surtout depuis quelques années, comme le rappelle Claudine, « le climat a changé, et la terre avec lui », avant d'ajouter que « la vigne est le produit le plus représentatif du terroir ». Pour les vignobles en conventionnel, soit 90% du terroir français, le travail n'est pas le même. « Chez nous, il n'y a que du préventif, pas de curatif », indique Loren. Le traitement et l'apport de soin se font directement à la vigne, il y a donc des traces de chaque traitement qui lui est apporté. Le pied de vigne nécessite un traitement et une hygiène parfaite et minutieuse.

Le domaine familial affiche une production de 50 000 bouteilles annuelles. Un rendement qui ravit la famille de vigneron. Le vin auvergnat dispose aussi de l'Indication Géographique Protégée Val de Loire. Un produit de qualité, qui a su plaire aussi bien aux amateurs qu'aux fins connaisseurs. Les habitués se fournissent directement auprès des producteurs ou dans les boutiques de vente directe. L'originalité de ce vignoble est due à son cépage uniquement cultivé en Saint Pourçain, le tressalier, qui séduit au-delà du pays bourbonnais.